

# Un albertain instruit

L'arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves (001/2013) établit les objectifs à atteindre et les normes à mettre en œuvre en ce qui concerne l'éducation en Alberta.



Cette affiche a pour but d'appuyer la conscientisation et la compréhension de l'arrêté ministériel sur les résultats d'apprentissage des élèves (001/2013) et son impact sur l'éducation en Alberta. <https://inspiring.education.alberta.ca/initiative/ministerial-order-on-student-learning/>  
 Cette affiche a été produite grâce à un octroi d'Alberta Education alloué aux consortiums régionaux pour appuyer la mise en œuvre.  
 Pour davantage d'appui concernant la mise en œuvre, contactez votre consortium régional.

Consortiums régionaux :

